

DELEGATION DE Monsieur MARIK FETOUH

D-2019/98

Partenariat entre l'UNESCO et la Ville de Bordeaux dans le cadre de la campagne de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Au mois d'octobre 2018, une présentation faite à l'UNESCO de la campagne contre le harcèlement de rue engagée par la Ville de Bordeaux a conduit l'Organisation des nations unies à proposer à la Ville de Bordeaux de réaliser une campagne pour l'élimination de la discrimination raciale.

Dans le but d'accroître les efforts pour sensibiliser un grand public sur les dangers et les conséquences sociales du racisme et des discriminations, l'UNESCO et la Ville de Bordeaux travailleront ensemble à la conceptualisation et à la mise en œuvre d'une campagne d'affiches et d'outils numériques visibles dans les espaces publics en commémoration de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2019. Cette campagne sera menée dans le cadre de la Coalition internationale des villes inclusives et durables – ICCAR.

Dans le cadre de la réalisation de cette campagne, l'UNESCO s'engage à verser à Bordeaux une subvention de 9 900 euros TTC.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. Le Maire à encaisser cette recette sur le budget 2019 de la Mission Egalité et Diversité, Compte 6574, Fonction 524.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. le MAIRE

Merci. Marik FETOUH.

M. FETOUH

Il s'agit d'une délibération technique qui nous autorise à percevoir une subvention de l'UNESCO d'un montant de 9 100 euros pour la réalisation de la campagne qui a été présentée à l'UNESCO le 21 mars « Nous, différents ? », et qui est visible pendant deux semaines à Bordeaux.

M. le MAIRE

Merci. Monsieur JAY.

M. JAY

Monsieur le Maire, chers collègues, nous allons voter pour. Je voulais parler aussi de la campagne contre le harcèlement de rue. Je dois avouer que je n'avais pas prêté attention aux affiches. Ce sont les réseaux sociaux qui m'ont permis d'en prendre connaissance. Un grand succès sur les réseaux sociaux, la photo des trois quadras bordelais en train d'harcéler une fille sur la Place de la Victoire a fait le tour du monde. Leur look BCBG, leurs chaussures en cuir pour illustrer ce comportement délictueux est une trouvaille. C'est ce qui a retenu l'attention des internautes et qui a motivé les retweets et les commentaires.

Je regrette toutefois que nous ne traitons pas du problème des agressions dans Bordeaux. Au cours des deux dernières semaines, la presse a relaté trois agressions graves attribuées à des mineurs non accompagnés. Cela me paraît nettement plus sérieux que le comportement de ces trois quadras Place de la Victoire.

En plus de ces agressions qui se multiplient, nous l'avons déjà signalé en janvier, un des principaux problèmes, ce sont les violences faites aux femmes. J'ai bien sûr aussi maintenant une pensée pour Marie-Bélen morte à 21 ans, assassinée au couteau à Marseille. L'année dernière, les plaintes pour viol ont augmenté de près de 17 %, et pour agression sexuelle, ont bondi de 20 %.

Oui, le racisme est quelque chose de détestable. Non, les Bordelais n'agressent pas les femmes et ne sont pas racistes. L'accusation de racisme est, depuis des années, l'arme fatale contre les opposants à la politique migratoire. On ne peut pas être contre l'immigration sans être immédiatement accusé de racisme. Et pourtant, 70 % des Français souhaitent l'arrêt de l'immigration. Les Français ne sont pas pour autant racistes, bien au contraire.

M. le MAIRE

Beaucoup de raccourcis dans votre intervention. Je laisse le soin à Monsieur FETOUH de répondre.

M. FETOUH

Oui, sur la campagne contre le harcèlement de rue, effectivement, il y a eu quelques critiques en provenance de la fachosphère. Donc, je vois que vos sources d'inspiration sont quand même extrêmement à droite. Et en l'occurrence pour l'image à laquelle vous faites référence, il ne s'agit pas de trois quadras bordelais, mais de trois personnes d'origines différentes, et vous pratiquez l'assignation identitaire. Vous ne savez pas en fait d'où viennent ces gens. Moi, je vous invite non seulement à avoir un peu plus de recul par rapport à ce que vous interprétez, mais aussi à voir la campagne dans son ensemble qui montre des origines diverses. Pour vous dire que cette question ne se limite pas à la question de l'apparence. On est dans une société où effectivement il y a aussi des gens qui sont issus de classe sociale favorisée qui peuvent être aussi des harceleurs et des violeurs. Cela ne se cantonne pas à une certaine catégorie de la population.

M. le MAIRE

Merci pour cette intervention. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté.

Allez, point suivant. Monsieur GAUTÉ, oui.

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Jean-Michel GAUTÉ. Délibération 99 : « Adhésion à un groupement de commandes dédié à l'achat d'objets promotionnels »